

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 mars 2014, à 18 heures, sous la présidence de Madame BERNARD Chantal, Maire.

Présents :

Dominique CHAVINIER, Alain COUDERC, Philippe DAUPHIN, Alexandre FORESTIER, Annie JOUVE, Valérie JUILLARD, Fabrice MEUNIER, Jérôme PICARD, Bernadette SEINCE, Huguette TOURAILLE.

Absents excusés : René GERVAIS.

Procuration : René GERVAIS à Philippe DAUPHIN

Secrétaire de séance : Alexandre FORESTIER

Madame Chantal BERNARD, Maire sortant, fait l'appel des élus convoqués et les déclare installés dans leurs fonctions. Elle passe la présidence au doyen d'âge : Madame Huguette TOURAILLE.

Election du Maire

Madame Huguette TOURAILLE procède à l'élection du maire.

Le dépouillement du vote a déclaré le résultat suivant : Fabrice Meunier : 10 voix.

Monsieur Fabrice MEUNIER est proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Nombre d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Le maximum étant de 3 adjoints.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de 3 postes d'adjoints.

Election du 1^{er} adjoint :

Monsieur le Maire procède à l'élection du 1er adjoint

Le dépouillement du vote a déclaré le résultat suivant : Philippe DAUPHIN : 10 voix.

Monsieur Philippe DAUPHIN est proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election 2^{ème} adjoint :

Monsieur le Maire procède à l'élection du 2ème adjoint

Le dépouillement du vote a déclaré le résultat suivant : Valérie JUILLARD : 10 voix.

Madame Valérie JUILLARD est proclamée 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Election 3^{ème} adjoint :

Monsieur le Maire procède à l'élection du 3ème adjoint

Le dépouillement du vote a déclaré le résultat suivant : Huguette TOURAILLE : 10 voix.

Madame Huguette TOURAILLE est proclamée 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Versement des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la réglementation pour le versement des indemnités de fonctions et propose la répartition suivante :

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide le versement des indemnités suivant :

Maire 29.5 %

Philippe Dauphin : 8.25 % Valérie JUILLARD : 6.80 % Huguette TOURAILLE : 0 %

Délégation Alain Couderc 4.5 % Délégation Dominique Chavinier 2 %

Délégation Alexandre Forestier 2 % Délégation Jérôme Picard 2 %

Délégation de fonctions

Conseil municipal – Maire

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui déléguer les deux compétences suivantes :

- de passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la délégation des deux compétences citées.

Election des membres des commissions

Monsieur le Maire fait état des diverses commissions qui nécessite des membres. Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne les membres suivants :

Conseil d'école : Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN.

Commission d'appel d'offre et des travaux : Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN, Dominique CHAVINIER, Alain COUDERC, Jérôme PICARD, René GERVAIS, Alexandre FORESTIER.

Commission Communale d'Action Sociale : Fabrice MEUNIER, Huguette TOURAILLE, Bernadette SEINCE, Annie JOUVE, Alexandre FORESTIER.

Election des délégués dans les organismes extérieurs

Monsieur le Maire fait état des divers organismes extérieurs qui nécessite des délégués. Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne les délégués suivants :

RBA : Alexandre FORESTIER, Jérôme PICARD, suppléant : Dominique CHAVINIER.

Syndicat Intercommunal de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou :
Alain COUDERC, René GERVAIS.

Syndicat Intercommunal du Parc Industriel et Artisanal de Verchalles :
Fabrice MEUNIER, René GERVAIS

Syndicat Départementale d'Energie du Cantal : Fabrice MEUNIER, Dominique CHAVINIER, suppléants : Alain COUDERC, Valérie JUILLARD.

Communauté de Communes Sumène Artense : Fabrice MEUNIER, Philippe DAUPHIN

AGEDI : Valérie JUILLARD

CNAS : Fabrice MEUNIER, Sandrine LIADOUZE

CRPF/ONF : Fabrice MEUNIER, René GERVAIS, Bernadette SEINCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le secrétaire,

Alexandre Forestier